

## ATTESTATION DE COMPÉTENCES EXAMEN AIPR





(Application de l'article R.554-31 du code de l'environnement Et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

Intitulé	Formation & Test Intervention à Proximité des Réseaux Encadrant-1 jour
Domaine de compétence	Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux Encadrant
Rappel des objectifs : Être capable de :	A l'issue de la formation, les participants seront capables de connaître les problématiques de sécurité et identifier les réseaux enterrés ou aériens, afin d'adopter le comportement adéquat en prévention des incidents ou en cas de dommage occasionné sur un ou des réseaux. La maîtrise de la règlementation anti-endommagements pourra leur permettre de réussir le QCM de compétences AIPR.
Durée	7.0 heures

Nota: l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme encadrant vaut comme attestation comme Opérateur.

Je soussigné Eric POUTH

atteste que : M. Ornel Victor AFONSO DIALAMICUA (session n° 2024-02-025)

Présenté par : NO RISK Formation à l'examen tenu le 16/02/2024 relatif au domaine de compétence susmentionné, sous le n° de ticket d'examen Ece7dbdd0860

## A réussi cet examen

En cas de réussite la présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée cidessus, ou du 1er janvier 2017 si la date de réussite à l'examen est antérieure au 1er janvier 2017.

Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.

En cas d'échec lors du premier examen par QCM, une personne soumise à l'obligation d'AIPR, est considérée en situation régulière si elle est inscrite à un nouvel examen dans un délai inférieur à deux mois après ce premier échec.

Fait à Baillargues le 16/02/2024

Le formateur

**Eric POUTH** 

Le responsable formation

0. -









## ATTESTATION DE COMPÉTENCES EXAMEN AIPR

(Application de l'article R.554-31 du code de l'environnement Et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)



## M. Ornel Victor AFONSO DIALAMICUA (session n° 2024-02-025)

Intitulé	Formation & Test Intervention à Proximité des Réseaux Encadrant-1 jour		
Domaine de compétence	Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux Encadrant		
Durée	7.0 heures		

« Labellisé CERTIF'REGION et dans le but de répondre au référentiel en question, notre organisme de formation propose d'évaluer quelques compétences douces (soft skills) et savoirs-être, complémentaires aux compétences métiers pour lesquelles nos apprenants viennent se former. L'évaluation de ces soft skills se limite au temps d'observation déterminé par la durée de la formation. »

Compétences douces / Soft skills observées		Evaluation à l'issue de la formation		
		$\odot$	$\odot$	
Ponctualité : retards, respect des durées indiquées			Х	
Assiduité : absentéisme, régularité, intérêt, curiosité			X	
Cohésion : esprit d'équipe, sens du collectif, entraide			X	

Fait à Baillargues le 16/02/2024

Le formateur

Le responsable formation

Eric POUTH





